

François Aquin, prix Liberté 1968

Volume 10, numéro 2 (56), mars–avril 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29570ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1968). François Aquin, prix Liberté 1968. *Liberté*, 10(2), 3–4.

françois aquin, prix liberté 1968

C'est à M. François Aquin, avocat et député indépendantiste à l'Assemblée législative du Québec, que la revue **LIBERTE** a décerné le **PRIX LIBERTE** 1968, au cours d'une réception qui réunissait, le 1er mai, les collaborateurs et amis de la revue.

Ce prix est destiné à souligner l'attitude d'une personne qui, au cours de l'année qui précède la remise du prix, a défendu et fait progresser par une manifestation publique, la liberté de pensée, d'expression ou d'action.

L'année 1967-1968 a été une année où les événements politiques ont eu la plus grande importance. Parmi tous ces événements, le comité de direction de **LIBERTE** a retenu de façon toute spéciale, le geste posé par M. Aquin.

Après les événements de juillet dernier qui demeurent encore bien vivants, M. Aquin, député et membre d'un parti officiel à l'intérieur duquel il avait déjà accompli beaucoup de travail, a eu le courage de ses opinions, s'est désolidarisé de l'attitude officielle de son parti, et est devenu le premier député indépendantiste à siéger à l'Assemblée législative du Québec.

Il a fait passer ses convictions, ses principes et sa liberté personnelle avant les jeux subtils, souvent illusoire et obscurs de la politique confortable.

L'équipe de la revue LIBERTE en voulant pour sa modeste part rappeler cette action courageuse d'un homme libre et qui croit en la liberté personnelle et collective, est heureuse d'attribuer le Prix LIBERTE 1968 à M. François Aquin.